

Mais revenons à notre sujet, le trèfle hybride peut donner un fourrage plus nourrissant que le trèfle rouge. Nous en avons eu preuve dans les analyses qui ont été faites sur ces deux plantes. M. Heuzé, dans le même ouvrage que nous avons cité plus haut, en cite deux dans lesquelles les deux légumineuses se trouvent en regard l'une de l'autre. Les voici :

	Trèfle hybride.	Trèfle rouge.
Matières azotées	4.82.....	2.81
Matières non azotées	16.45.....	14.02
Matières minérales (cendres)	2.06.....	1.49
Eau	76.67.....	81.68
	100.	100.

Ces chiffres sont peut-être un peu savants pour une causerie agricole adressée aux cultivateurs ; mais nous allons tâcher de nous faire pardonner cette hardiesse, en donnant les explications nécessaires.

Dans l'état actuel des connaissances agricoles, les matières azotées sont reconnues comme servant à l'entretien et à l'augmentation des muscles des animaux. Ces matières portent le nom de *substances albuminoïdes* c'est-à-dire analogues à l'albumine ou au blanc d'œuf. Ce sont les matières azotées qui contribuent le plus puissamment à la formation de la viande dans l'animal à l'élevage ; tandis que les substances grasses, amyloïdes (amidon et analogues) et sucrées, sont en majeure partie brûlées par l'oxygène de la respiration pour développer la chaleur animale ; mais une certaine portion, par suite de mutations peu connues, sert, soit à la constitution des tissus, soit aux réactions chimiques qui s'y passent. En un mot, les premières représentent la viande, les secondes le pain.

Or, d'après les deux analyses précédentes, le trèfle hybride l'emporte de beaucoup sur le trèfle rouge, tant sous le rapport des matières azotées que sous celui des matières non azotées, de sorte que, dans tous les cas le premier constitue une alimentation plus riche. Ces résultats démontrent clairement que le trèfle d'Alsike est appelé à remplacer avantageusement le trèfle rouge, dans les contrées où celui-ci ne donne pas son produit le plus abondant, et ces contrées sont celles où il est impossible d'en obtenir trois poussées, comme cela a lieu en Angleterre, en France, en Allemagne, aux Etats-Unis et en d'autres contrées. Le Canada et particulièrement la Province de Québec, moins favorisée que ces pays sous le rapport du climat, ne permet pas au trèfle rouge de donner plus de deux coupes ; aussi n'hésitons-nous pas à avancer que le trèfle hybride sera ici d'une culture plus avantageuse que le précédent. D'ailleurs il a beaucoup d'autres avantages que nous allons faire connaître afin de donner à nos lecteurs les moyens d'apprécier cette plante à sa valeur.

*Du sol convenable au trèfle hybride.*—Dans une causerie précédente, nous disions que le sol de prédilection pour le trèfle rouge est une terre argileuse, un peu compacte, profonde, bien ameublie, renfermant une certaine proportion de calcaire et à sous-sol perméable, tandis que le sol argileux qui repose sur un sous-sol imperméable ne lui convient aucunement, car l'humidité stagnante retenue au-dessus de cette couche lui est funeste, en ce qu'elle fait pourrir ses racines. Le trèfle hybride, au contraire, préfère les terres compactes, froides et humides. Ce trèfle donne donc ses meilleurs produits dans les terrains où le trèfle rouge ne réussirait pas. Cet avantage est considérable car les terres de cette nature sont très-communes, et il serait à regretter que le cultivateur ne pût pas produire beaucoup de fourrages sur ces sols qu'il est très difficile d'utiliser autrement.

En effet, les sols compactes et humides ne peuvent être labourés et ensemencés que très-tard au printemps ; la végétation y est d'une lenteur désespérante. Bien souvent, dans les années

pluvieuses, les plantes exposées à une trop grande quantité d'humidité jaunissent, et donnent des produits très-faibles qui quelquefois n'ont pas même le temps de mûrir.

Le trèfle d'Alsike, au contraire, se trouve ici dans de très-bonnes conditions de végétation, donne un rendement élevé en fourrage de bonne qualité. Or, pour le cultivateur éloigné des grands centres de population, qui doit, par conséquent se suffire à lui-même pour la production de ses fumiers, une forte quantité de fourrage est une des principales sources de richesse ; car, nos lecteurs savent depuis longtemps que sans une dose d'engrais convenable, la fertilité de la terre ne peut qu'aller en diminuant.

Ce seul avantage devrait suffire à lui seul pour engager les cultivateurs à produire le trèfle d'Alsike partout où les autres plantes fourragères viennent difficilement.

La manière de cultiver ce trèfle est la même que pour le trèfle rouge, on ne remarque qu'une légère différence dans la quantité de semence à répandre par arpent. Quand il est semé seul, sans mélange avec d'autres plantes, on en met 4 à 5 livres par arpent. Cette quantité est même plus faible que pour le trèfle blanc. Mais on ne le sème pas toujours seul, car on trouve quelquefois beaucoup d'avantage à le mélanger avec d'autres végétaux, entre autres le ray-grass, le mil, le vulpin pour former soit des prairies, soit des pâturages. Dans ce cas, la quantité des graines de trèfle doit diminuer en raison de celle des autres plantes qui entrent dans le mélange.

La durée du trèfle d'Alsike a longtemps été regardée comme illimitée, mais il n'en est rien, elle n'est guère plus longue que celle du trèfle rouge. Ce qui a donné lieu à cette croyance, c'est que la graine, une fois mûre se détache très-facilement des têtes et se resème d'elle-même. De sorte que si l'on retarde le fauchage du fourrage, la graine se reproduit incessamment, et alors la durée du trèfle pourra être très-longue ; mais c'est dans ce cas-là seulement.

Pour le trèfle d'Alsike, comme pour les trèfles que nous avons déjà étudiés, il est très-avantageux de récolter soi-même ses graines. Les opérations sont à peu près les mêmes dans tous les cas. Seulement, comme le premier s'égrené facilement, il ne sera pas nécessaire de le laisser sécher aussi longtemps sur le champ. Pour la même raison, on devra employer de préférence les peignes pour en faire la récolte.

L'égrenage n'exige pas autant de soins que pour le trèfle rouge et le trèfle blanc.

## REVUE DE LA SEMAINE

Les grands journaux disent que le Révd. M. McMahon, prêtre catholique, condamné à mort, puis au pénitencier pour la vie, parce qu'il a été regardé, quoique bien à tort, comme ayant pris une part active dans l'invasion féniennne en 1866, a été remis en liberté.

Dans une lettre de Rome, en date du 26 juin dernier, le vénérable évêque de Montréal exprime le désir que de nouvelles recrues canadiennes aillent bientôt prendre la place de nos zouaves pontificaux dont le temps de service expirera prochainement. Il espère que les nouveaux zouaves pontificaux seront en aussi grand nombre que les premiers, et que leur conduite méritera les mêmes éloges. Mgr. de Montréal exprime encore le vœu que le Canada ait à Rome son Eglise nationale, son *St. Jean-Baptiste des Canadiens*, et qu'à cette Eglise soient annexés des appartements pour le logement des Chapelains, des salles de lecture et de jeux pour les zouaves, des chambres particulières par leurs convalescents, et, de plus, des chambres pour ceux des canadiens que voudraient étudier à Rome la théologie,